



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Chomage

Question écrite n° 8881

### Texte de la question

M. Jack Lang attire l'attention M. le ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle sur les revendications des associations de chômeurs. Ces associations, qui représentent potentiellement aujourd'hui pres de 12 p. 100 de la population active, ne disposent pas des moyens de leurs actions. Aucune d'entre elles ne bénéficie de soutien financier de l'Etat car il n'existe aucune ligne budgétaire à cet effet au ministère du travail et de l'emploi. En outre, aucun représentant de ces associations ne siège au conseil économique et social, aux conseils d'administration de l'Agence nationale pour l'emploi. Cette absence de représentation et de moyens financiers contribue à marginaliser les chômeurs et les empêche de faire valoir leurs droits et leurs positions pour les décisions qui les concernent. Aussi, souhaiterait-il savoir si des mesures sont envisagées pour remédier à cet état de fait.

### Données clés

**Auteur :** [M. Lang Jack](#)

**Circonscription :** - SOC

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 8881

**Rubrique :** Emploi

**Ministère interrogé :** travail, emploi et formation professionnelle

**Ministère attributaire :** travail, emploi et formation professionnelle

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 6 décembre 1993, page 4345